

Saint-Lô, le 24 mai 2018

MOUVEMENT RENTREE SCOLAIRE 2018

POSTES A COMPETENCES PARTICULIERES

APPEL A CANDIDATURES

A PORTER A LA CONNAISSANCE DE TOUS LES ENSEIGNANTS DE L'ECOLE

Certains postes à compétences particulières dont le recrutement obéit à des critères qualitatifs sont restés vacants à l'issue du mouvement.

Le présent document présente successivement en ce qui les concerne :

- la procédure générale de recrutement et de nomination
- les postes restés vacants pour la rentrée 2018
- le calendrier de dépôt des candidatures.

I - Procédure générale de recrutement et de nomination

Les postes à compétences particulières sont soumis à une procédure de recrutement comprenant les étapes suivantes :

1/ La publication d'un appel à candidatures qui présente :

- la mission principale dévolue au poste, éventuellement une à deux missions secondaires
- les fonctions ou activités mises en jeu,
- les compétences et qualités requises des candidats
- la situation administrative dans laquelle se trouvera le candidat retenu.

2/ Un entretien devant une commission qui a pour rôle de distinguer les candidats en fonction des compétences définies dans l'appel à candidature.

3/ La consultation des membres de la C.A.P.D.

4/ L'affectation des personnels sur les postes vacants à titre provisoire : les enseignants titulaires d'un poste seront nommés en délégation pour un an et resteront, de ce fait, titulaires de leur poste.

II - Postes vacants

- Conseiller pédagogique de circonscription généraliste (*fiche 1*)
 - Circonscription de Cherbourg Ouest
 - Circonscription de Mortain (*susceptible d'être vacant*)

- Conseiller pédagogique de circonscription ASH (*fiche 2*)
 - Circonscription de Cherbourg Ville

- 50% Conseiller pédagogique départemental maternelle
50% conseiller pédagogique généraliste Saint-Lô Sud (*fiche 3*)
 - D.S.D.E.N. de La Manche – Saint-Lô

- Conseiller pédagogique départemental TICE (*fiche 4*)
 - EPPU « André Bruno » SOURDEVAL – circonscription de Mortain
 - EPPU « Jules Ferry » SAINT LO – circonscription de Saint-Lô III

- Conseiller pédagogique de circonscription à dominante EPS (*fiche 5*)
 - Circonscription d'Avranches
 - Circonscription de Cherbourg Ouest
 - Circonscription de Coutances
 - Circonscription de Mortain
 - Circonscription de Saint-Lô III

- 50% Conseiller pédagogique dominante EPS St-Lô Sud
50% assistant de prévention départemental (*fiche 6*)
 - Circonscription de Saint-Lô I

- 50% Professeur des écoles maître formateur TICE (*fiche 14*)
 - EPPU « André Parisy » AVRANCHES
 - EPPU « Le Vieux Figuier » PICAUVILLE
 - EEPU « Anne Frank » ST PAIR SUR MER

- Enseignant référent (*fiche 28*)
 - EPPU « Pierre Mendès France » AVRANCHES
 - Collège « La Bucaille » CHERBOURG EN COTENTIN (*susceptible d'être vacant*)
 - EPPU « Jules Verne » COUTANCES
 - EPPU « Jules Ferry » GRANVILLE
 - Collège « Jules Verne » ST HILAIRE DU HARCQUET

- Enseignant spécialisé, chef de service SESSAD DV PEP 50 (*fiche 38*)
 - EPPU « Raymond Brûlé » ST LO

III - Calendrier

Les instituteurs et professeurs des écoles qui souhaitent postuler doivent adresser leur lettre de motivation avec un curriculum-vitae à l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale de la Manche, par courriel à l'adresse dsden50-srh11@ac-caen.fr, **au plus tard le mardi 29 mai 2018.**